

**ils veulent supprimer les concours et nos statuts !  
Grève le 15 mars,... et continuons jusqu'au retrait !**

Le Conseil supérieur des programmes (CSP), instance créée par la loi Peillon de 2013, saisi en 2021 par le ministre Blanquer, vient de rendre un avis sur la formation et le recrutement des enseignants.

Celui-ci déplore « *une faible attractivité du métier d'enseignant qui se manifeste par une baisse tendancielle des inscriptions aux concours* ». Rien d'étonnant avec la mise en place de la masterisation et des concours à Bac+5, l'effondrement du pouvoir d'achat des fonctionnaires et les conditions de travail qui se dégradent du fait des contre-réformes successives des différents ministres !

Mais ce constat permet au CSP de désigner des boucs émissaires tout trouvés : les concours de recrutement et donc les statuts des enseignants. On peut en effet lire : « *Les concours, ou autres modalités de recrutement, ne sont sans doute plus des finalités en soi.* »

Le CSP propose donc plusieurs scénarios sont proposés pour le 1<sup>er</sup> degré et le 2<sup>nd</sup> degré qui tous remettent en cause à des degrés divers le recrutement par concours. Certains prévoient même sa suppression pure et simple et un recrutement local sur liste d'aptitude !

Dans ce dernier cas, l'avis prévoit, pour le 1<sup>er</sup> degré : « *une commission de recrutement, coprésidée par l'IEN de la circonscription et le directeur de l'école, où siègent des enseignants titulaires d'autres écoles de l'académie, avec entretien de motivation et d'évaluation de ses compétences disciplinaires et professionnelles.* »

Dans le 2<sup>nd</sup> degré parmi les évolutions proposées (sauf pour l'agrégation qui serait maintenue), l'avis évoque la « *création d'un parcours spécifique de licence préparant à l'enseignement de deux disciplines (une majeure et une mineure) dans le second degré.* »

Alors, même si l'avis s'interroge sur le « *risque d'aggravation des inégalités territoriales et sociologiques.* », le message est clair : il faut en finir avec les concours, les statuts et l'Ecole de la République ! Tout cela s'intègre d'ailleurs parfaitement au « Pacte » que le ministre Ndiaye propose aux personnels !

Et tout cela dans une situation où le gouvernement, affaibli et isolé, tente coûte que coûte d'imposer une réforme des retraites visant à augmenter l'âge légal de départ, la durée de cotisation et à remettre en cause dans un an tous les régimes existants et notamment le Code des pensions civiles et militaires !

# Si on ne les arrête pas, ils ne s'arrêteront pas !

## Retraites, statuts, salaires... Tout est lié !

La FNEC FP-FO revendique :

- Le retrait de la réforme Macron-Borne !
- Le maintien des concours avec le retour à un recrutement Bac+3 !
- Le maintien de nos statuts !
- Des créations de postes à hauteur des besoins !
- Une augmentation indiciaire pour tous les personnels sans contrepartie *a minima* à hauteur de l'inflation et le rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2000 !

**La FNEC FP-FO, avec sa Confédération appelle les personnels à être massivement en grève et dans les manifestations mercredi 15 mars et à discuter dans toutes les écoles, les établissements, les services, les universités... de la reconduction de la grève jeudi 16 mars et vendredi 17 mars !**

**La FNEC FP-FO se félicite des multiples appels intersyndicaux allant dans ce sens, au niveau interprofessionnel et dans le secteur de l'Education nationale.**

*Montreuil, le 14 mars 2023*